

 <p>Fiche technique N° TB1104 26-02-2026</p> <p>Annule et remplace les éditions précédentes</p>	<p>Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plâtre et dérivés • Anciennes maçonneries • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques 	<p>THELEXTRA MAT CLASSIQUE</p> <p>L'excellence pour la rénovation des plafonds INTÉRIEUR 8 à 10 m²/L</p>
--	--	---



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture mate à fonction isolante des tâches.
Composée d'huile végétale gélifiée en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 2b

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds

Propriétés :

- Lessivable classe 1 (selon la norme NF EN 13300)
- Long temps ouvert
- Sans reprise
- Non jaunissant
- Sans tension
- Application frais dans frais possible

Caractéristiques :



= 8 à 10 m²/L



= 7 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

*Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.
Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.*

- **Présentation** : Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect en finition** : mat profond
- **Matériel** : brosse (pour les encadrements), rouleau polyamide 12mm ou 9mm ou manchon anti goutte, buse verte 5/17 ou 5/19, pression 140 bars, filtres 100 mailles
- **Nettoyage du matériel** : White spirit
- **Conditionnement** : 3 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1.44 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral)** : 69 +/- 2%
- **Taux de brillance à 24h** : < 5% à 60° ; < 1.5 % à 85°
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/L (2010).
Ce produit contient **max 500 g/L de COV**.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre **SOUS COUCHE UNIVERSELLE**.
Voir la fiche technique du produit cité

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.
- **Nous vous proposons deux types d'applications** :
 - 1) Appliquer en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage
 - 2) Application dite en "passes croisées" : appliquer une 1ère couche de **THELEXTRA MAT CLASSIQUE**. Lorsque l'aspect de la peinture devient mat (le produit perd son brillant après évaporation du solvant), appliquer une 2ème couche en croisant sur la 1ère.

La peinture acquiert toutes ses propriétés de lessivabilité après 28 jours de séchage.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015